## Les résultats de l'analyse de la machine à voter Dominion

Article rédigé par dreuz.info, le 15 décembre 2020

Source [dreuz.info] Vous trouverez ci-dessous le rapport de l'expertise légale des 16 machines de Dominion Voting Systems du comté d'Antrim, dans le Michigan.

« Le logiciel Dominion a été conçu intentionnellement pour influencer les résultats des élections » conclut l'expert informatique que le tribunal a autorisé à examiner les 16 machines à voter du comté d'Antrim, dans le Michigan.

Voici les extraits du rapport préliminaire publié par Russell Ramsland Jr, co-fondateur du groupe Allied Security Operations Group (nous allons mettre cet article à jour au fur et à mesure que nous prenons connaissance du contenu de l'expertise. Merci de recharger la page régulièrement pour voir les dernières mises à jour) :

1. «Nous concluons que le système de vote de Dominion est intentionnellement et délibérément conçu avec des erreurs inhérentes destinées à créer une fraude systémique et influencer les résultats des élections.

Le système génère intentionnellement un nombre extrêmement élevé d'erreurs de vote.

Les bulletins de vote électroniques sont ensuite transférés pour adjudication. Mais ces erreurs intentionnelles conduisent à un traitement en masse des bulletins de vote, sans surveillance, sans transparence et sans piste d'audit. Cela conduit à des fraudes électorales.

- 2. «Le taux d'erreur électorale admissible établi par les directives de la Commission électorale fédérale est de 1 sur 250000 bulletins de vote (.0008 %). Nous avons observé un taux d'erreur de 68,05 %. Cela démontre une erreur significative et fatale en matière de sécurité et d'intégrité des élections».
- 3. Le journal de tabulation pour l'examen légal du serveur du comté d'Antrim à partir du 6 décembre 2020 comprend 15 676 événements individuels, dont 10 667, soit 68,05 % des événements, étaient des erreurs enregistrées. Ces erreurs ont entraîné des erreurs globales de tabulation ou l'envoi de bulletins de vote à l'arbitrage. Ce taux d'erreur élevé prouve que le Dominion Voting System est défectueux et ne respecte pas les lois électorales des États ou du gouvernement fédéral.
- 4. «Un nombre stupéfiant de bulletins de a nécessité un jugement [par un adjudicateur]. Il s'agit d'un problème qui n'a pas été observé lors des précédents cycles électoraux, lesquels étaient toujours stockés sur le serveur... Les erreurs intentionnelles ont conduit à un jugement en masse des bulletins de vote sans aucune surveillance, sans transparence ni signe d'audit.
- 5. «Il est significatif que le système informatique montre les journaux d'adjudication des votes des années précédentes ; mais toutes les entrées du journal d'adjudication pour le cycle électoral de 2020 sont manquantes. Le processus d'adjudication est le moyen le plus simple de manipuler manuellement les votes».
- 6. «L'absence de registres [pour l'élection de 2020] empêche toute forme d'audit, et leur absence manifeste est extrêmement suspecte puisque les fichiers existent pour les années précédentes en utilisant le même logiciel».
- 7. «La suppression de ces dossiers viole la loi de l'État et empêche un audit significatif, même si le secrétaire d'Etat voulait effectuer un audit. Nous devons conclure que les dossiers du cycle électoral de 2020 ont été supprimés manuellement».

- 8. «De même, tous les journaux de sécurité des serveurs antérieurs à 23 h 3 le 4 novembre 2020 sont manquants. Cela signifie que tous les journaux de sécurité pour le lendemain de l'élection, le jour de l'élection et avant le jour de l'élection ont disparu».
- 9. «D'autres journaux de serveur avant le 4 novembre 2020 sont présents ; il n'y a donc pas d'explication raisonnable pour que les journaux de sécurité soient manquants».
- 10. Nos conclusions montrent que les totaux de la bande de tabulation du canton de Central Lake ont été modifiés de manière significative en utilisant deux versions différentes du programme une modification avant les élections (23/10/2020) et une autre après les élections (le 05/11/2020), qui étaient tous deux des modifications logicielles apportées lors d'une élection, en violation de la loi électorale, et pas seulement une erreur humaine associée au système de gestion des élections du Dominion.
- 11. «Ces changements de système affectent la façon dont les bulletins de vote sont lus et tabulés, et notre examen a démontré un changement significatif dans les résultats des électeurs en utilisant les deux programmes différents.»
- 12. Ces changements de logiciels sont en infraction avec la période de 90 jours de la « sphère de sécurité » qui interdit de modifier les systèmes électoraux, les registres, les mises à jour de matériel/logiciels sans avoir à se soumettre à une nouvelle certification.
- 13. La seule raison de changer de logiciel *après* l'élection est de dissimuler des preuves de fraude et/ou de corriger des erreurs de programme qui auraient pour effet de décertifier l'élection.
- 14. Voici une ventilation des votes tabulés pour l'élection de 2020 dans le comté d'Antrim, montrant les différents résultats à différentes dates de tabulation des mêmes votes, et montrant que Trump a gagné sans la fraude.
- 15. Le greffier du comté d'Antrim et le secrétaire d'État Jocelyn Benson ont déclaré que l'erreur commise le soir de l'élection (détaillée ci-dessus par le « retournement » du vote de Trump à Biden) était le résultat d'une erreur humaine due au fait que la tabulatrice du canton de Mancelona n'a pas été mise à jour avant la nuit de l'élection.
  - Nous ne sommes pas d'accord et concluons que le retournement du vote s'est produit à cause d'une erreur de machine intégrée dans le logiciel de vote conçu pour créer une erreur.
- 16. Dans le canton de Central Lake, 1 222 bulletins de vote ont été annulés sur un total de 1 491, soit un taux de rejet de 81,96 %. Tous les bulletins annulés sont envoyés à l'arbitrage pour décision par le personnel électoral.
- 17. La vidéo publiée dans notre <u>article précédent</u>, qui montre comment tricher lors de l'arbitrage, est mentionnée dans le rapport d'expertise.
- 18. Le comté d'Antrim n'a pas mis à jour son système informatique, soit par incompétence, négligence grave, mauvaise foi ou non-respect délibéré de la sécurité fondamentale du système requise par la législation fédérale et celle des États. Il est impossible que ce système de gestion des élections ait réussi les tests ou ait été légalement certifié pour mener les élections de 2020.
- 19. Les machines du Dominion ImageCast Precinct (ICP) ont la possibilité d'être connectées à internet en violation des lois électorales. Comme certains fichiers ont été supprimés, nous n'avons pas encore trouvé si des données ont été transmises ou reçues ; mais nos recherches se poursuivent.
- 20. Les identifiants et mots de passe des comptes d'utilisateurs du logiciel *Dominion Democracy Suite* sont stockés dans des tables non sécurisées de la base de données, et les multiples comptes d'administrateurs du système électoral partagent le même mot de passe, ce qui signifie qu'on ne peut pas savoir qui a pu changer des vote, les supprimer, ou modifier ou décider des votes par grosse quantité en une seule opération.
- 21. Le « taux d'erreur » élevé dans le logiciel électoral (dans ce cas, 68,05 %) permet d'utiliser un algorithme qui pondérera un candidat plus qu'un autre (par exemple, attribuer arbitrairement à un candidat spécifique des résultats, et à l'autre). Dans les logs, nous avons constaté que cet algorithme était activé. Cela a permit à quelqu'un d'appliquer une valeur numérique arbitraire aux candidats et de modifier le résultat global.
- 22. Nous concluons que les erreurs sont si importantes qu'elles remettent en cause l'intégrité et la légitimité des résultats de l'élection du comté d'Antrim, au point que les résultats ne sont pas certifiables. Comme les mêmes machines et logiciels sont utilisés dans 48 autres comtés du Michigan, cela jette un doute sur l'intégrité de l'ensemble de l'élection dans l'État du Michigan.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici